



2^e Université des acteurs non étatiques

**Participation des acteurs non étatiques
dans les politiques publiques :
faire-valoir ou nouveau paradigme ?**

Document d'orientation

• **Novembre 2012**

Avec le soutien du gouvernement du Sénégal
et de l'Union européenne





Introduction

Après une première édition tenue en 2009, la deuxième Université des acteurs non étatiques est prévue en mars 2013 sur le thème « Participation des acteurs non étatiques dans les politiques publiques : faire-valoir ou nouveau paradigme ? ».

L'Université est un cadre de dialogue, de réflexion, de partage, d'échanges et de mutualisation des pratiques des différents acteurs non étatiques, l'État, les collectivités locales et les partenaires au développement.

Parmi les notions clés qui justifient la mise sur pied d'une Plate-forme des acteurs non étatiques pour le suivi des Accords de Cotonou au Sénégal, figurent celle de « participation », dont le contenu se prolonge dans celles de « contrôle citoyen », de « cohésion sociale » et de « solidarité »...

Cette participation sera au centre des débats lors de cette deuxième Université.





Problématiques

Le thème de cette édition sera traité selon les quatre entrées ci-dessous : la participation des ANE : écarts entre théorie(s) et réalité(s) ; la participation des ANE : quels résultats ? Quels impacts ? ; la participation des ANE : quel cadre juridique et institutionnel ? la participation des ANE : quels partenariats ?

La participation des ANE : écarts entre conception(s) et réalité(s)

Pour beaucoup d'acteurs, la « participation dans les politiques publiques » n'est pas une résultante spontanée de leurs expériences et relations avec les autres parties prenantes, mais celle-ci a plutôt été réfléchie et mise en formule à partir d'un certain « ailleurs ». Il est de notoriété également que la « participation » a été reçue par beaucoup d'acteurs étatiques plus comme une conditionnalité imposée par des partenaires financiers que comme une nécessité imposée par le contexte ou les processus.

Pour des raisons liées aux spécificités des contextes, aux contraintes pesant sur les acteurs en situation, etc., il est fréquent que des dimensions importantes d'un concept ou d'un schéma directeur ne soient pas actualisées au moment de leur mise en pratique. Cela peut déboucher sur des impasses ou, à tout le moins, par un caractère inachevé de l'expérimentation... À l'inverse, les réalités du terrain peuvent se révéler plus riches et plus fertiles que les préconisations théoriques de départ ; néanmoins ces dernières peuvent avoir enfermé les processus planifiés dans des corsets trop étroits.

Il est intéressant d'interroger dans un mouvement croisé les théories à la base de schémas qui encadrent la « participation dans les politiques publiques » et les réalités et apprentissages issus du terrain avec l'espoir de parvenir ainsi à élargir, approfondir ou réinvestir de sens et de pertinence les processus concrets.

La participation des ANE : quels résultats ? Quels impacts ?

Quel que soit l'aboutissement des discussions autour de la pertinence de la notion de participation ou la fidélité des expérimentations au regard des considérations théoriques, il n'en reste pas moins que de nombreux acteurs se sont investis dans ce domaine afin de trouver des solutions aux problèmes socio-économiques, politiques, environnementaux, etc. qui traversent nos sociétés et institutions.

Au-delà de la rhétorique et de la propension de systèmes à se reproduire, y a-t-il des résultats palpables qui répondent des prétentions et justifications ? Quels sont les effets et changements durables que l'on peut constater en lien avec les initiatives des acteurs non étatiques dans les instances d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques ?

De la revue, l'analyse et l'évaluation des résultats et impacts de ces actions, on peut espérer que soient consolidés leur rôle et place dans les processus en question, de même que l'efficacité de leurs actions. En effet, la claire démonstration des succès et plus-values des acteurs non étatiques devrait rejaillir sur l'accroissement de leur crédibilité et sur une prise de conscience plus forte de la nécessité de les responsabiliser davantage dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. À défaut, les faiblesses identifiées à travers l'analyse critique et autocritique fourniront des balises sûres pour réorienter et accroître la portée de leur action.



La participation des ANE : quel cadre juridique et institutionnel ?

Dans plusieurs cas, la participation des citoyens (directement ou à travers leurs organisations) est reconnue comme un droit. Mais la reconnaissance de la nécessité de les associer – à travers leurs organisations – dans les décisions liées aux politiques publiques laisse place à une difficulté réelle et persistante pour organiser cette participation selon des critères satisfaisants.

L'absence de structuration claire et une extrême dispersion des acteurs non étatiques pose problème aux institutions quand il faut s'adresser à des interlocuteurs crédibles et légitimes. L'absence de référence juridique précise ou de mécanismes clairs peut affaiblir le rôle et la place des ANE dans les processus, surtout sur des sujets sensibles. Un cadre juridique et/ou institutionnel trop rigide peut amoindrir le profit à tirer de leur participation. Des schémas ou mécanismes trop sélectifs également, en excluant certaines franges de la population de bénéficier de telles opportunités de participer à la prise de décisions...

Comment faire pour s'assurer de la légitimité de la représentation des différents groupes de citoyens ? Comment structurer cette participation de façon efficace et efficiente ? Comment le faire sans consacrer des groupes d'acteurs (élites ou « clubs ») qui seraient eux-mêmes en déphasage avec les dynamiques réelles ? Comment dégager un cadre juridique et/ou institutionnel pour accompagner la participation des acteurs non étatiques sans en dévoyer le principe ?

La participation des ANE : quels partenariats ?

La promotion des acteurs non étatiques dans les instances de concertation et de prise de décisions sur les politiques publiques induit la nécessité de bâtir de nouveaux types de relations entre les parties prenantes. D'où le caractère structurant de la notion de partenariat, par exemple dans les Accords de Cotonou, les Accords de partenariat économique (APE) ou les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)...

Mais dans le contexte actuel, pour certains, « *le partenariat est comme vidé de son sens* ». Du fait du poids des relations (inégalitaires), « *on foule au pied les principes élémentaires du partenariat* », « *la participation des nationaux est biaisée* », malgré les proclamations *urbi et orbi* : « *on nous impose beaucoup de choses* ». Par ailleurs, les gages de succès d'un partenariat sont souvent ignorés ou négligés : les valeurs et l'identité de l'organisation ainsi que les capacités et l'investissement en temps et ressources humaines nécessaires, ou encore le suivi-évaluation des partenariats en tant que tels.

Comment équilibrer un partenariat dans les relations entre familles d'acteurs, dans une réalité où il n'y a jamais égalité de forces ? Le fait de « signer » un protocole ne règle pas tout, bien sûr, car le pouvoir intervient (presque) toujours pour distordre les processus... Comment s'assurer du respect des subsidiarités, du positionnement adéquat de chaque acteur sur ses réelles plus-values ou compétences distinctives ? Au sein des familles d'acteurs elles-mêmes, les membres n'ayant pas toujours les mêmes moyens, quels sont les outils idoines pour s'assurer de la solidarité entre les membres ?



• **Thème 1 - Participation politique et partenariat
(ANE, État, collectivités locales)**

Sous thèmes	Porteurs d'expérience pressentis
Modes d'action de la participation et du contrôle citoyen de l'action publique	Pf/ANE, Diapol, Enda Graf, Forum civil, Commission société civile DPES/DSRP, COLUPAS
Participation des ANE au processus électoral	Comité de veille, plateforme élection (via Diapol/PfANE, Institut Gorée, COSCE, ACAPES, CEJP/SDS, ADDHO...) Cocus Femmes, COSEF, AJS, Réseau Siggil Jigeen
Dynamiques citoyennes dans la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit.	Assises nationales, M23, Y'en-a-marre, initiatives des femmes, Plateforme des femmes pour la Paix en Casamance, etc.
Paix et sécurité : rôle des ANE	Enda Diapol, Raddho, Plateforme des femmes pour la Paix en Casamance, Usoforal, Afrique Enjeux.
Participation sociale et citoyenne de l'entreprise	CNP ; CNES, UNACOIS, MEDES, RSE
Participation des syndicats : entre défense des intérêts des membres et l'intérêt général (et participation à la vie publique ?)	UNSAS, CSA, CNTS, CNTS FC, FGTS, COGES...
Gouvernance démocratique et participation dans les collectivités locales	ONG 3D, IADDEP, Forum Civil, Enda Ecopop, ILED, RADI, ECOPN, CLC/DPE, CONGAD

• **Thème 2 - Droits humains**

Sous thèmes	Porteurs d'expérience pressentis
Accès à la justice, rôles des ANE	ONDH, RADDHO, AJS, RADI, LSDH, Forum civil Amnesty International
Éducation inclusive, droit actuel ou futur ?	COSYDEP, CNEAP, Aide et Action, Save Children, Plan Sénégal, FAWE, FAFS
Violences faites aux femmes et aux filles : pratiques et application de la loi	CLVF, ASBEF, RSJ, AWA, TOSTAN, Wildaf
Violences faites aux enfants, un déni de droit et de citoyenneté	Ndeyi jirim, CONAFE, PARRER, TOSTAN, Plan Sénégal, village SOS enfants, Empire des enfants, CEGID,
Accès à la terre : un droit pour tous ?	Enda Ecopole, Enda Pronat, CNCR, RADI, CECI, FONGS
Accès à la santé : un droit humain ?	ASBEF, RSJ, UNSAS, ACDEV, Enda Santé, Fédération des Mutuelles de Santé, AHMS, ANCS, ONG Africa
Emploi et travail décent : quelles innovations ?	UNSAS, CSA ; CNTS, CNP, CNES, UNACOIS, COB, UNCAPSS, CNJS



• **Thème 3 - Environnement, eau et assainissement**

Sous thèmes	Porteurs d'expérience pressentis
Participation communautaire dans la gestion durable de l'environnement	AMFR/M, SYAFD, Caritas, Enda RUP, CONGAD, CODESEN, APECSY
Capacitation politique et technique des acteurs pour une planification et une régulation de la gestion des ressources naturelles dans les collectivités locales.	Enda Graf Sahel, RADI, Caritas, ASAN, EVE
Pollueur/payeur : participation des entreprises à la gestion des déchets industriels	SPID, Associations Baie de Hann
Gestion participative des ressources et développement durable	REPAO, ONG la Lumière, Raddho, Collectif OSC, KEOH, etc.
Eau : eau pour l'agriculture, recyclage des eaux usées, accès universel à l'eau potable	EVE, Enda RUP, CODESEN, CONGAD
Inondations : tous coupables	EVE, Plan, World Vision, DEFI, COSYDEP

• **Thème 4 - Migration**

Sous-thèmes	Porteurs d'expérience pressentis
Dynamiques communautaires dans les phénomènes migratoires	FAFS / RADDHO, DEM NGALAM, ADESK, USE
Capacitation des OSC et migrants pour la maîtrise des politiques publiques et l'influence sur les prises de décision	Enda Diapol, AMLD (Alliance pour la migration, le leadership et le développement), AFARD
Migration et approche droit	Centre de Développement Educatif pour la migration, RADDHO, CSA
Migration, insertion professionnelle et financement du développement	Pf/ANE, syndicats (à préciser), Enda Diapol, FASER, Associations de migrants

• **Thème 5 - Culture et communication**

Sous thèmes	Porteurs d'expérience pressentis
Participation des ANE dans la valorisation du patrimoine et de la diversité culturelle	EMAD, TRINGA, CIRCULA BEMA, – ONG Ndef Leng, Association des écrivains, URAC, ACA
Propriété intellectuelle et professionnalisation des acteurs culturels	FOTTI, FESFOP, Enda Graf Sahel, ADECK; Plateforme arts et culture, Fédération des métiers de la culture
Participation des ANE dans le renouveau et la promotion de l'audiovisuel	Groupe Image et Vie, ARCOTS, Cinémob, association des cinéastes
Participation des radios communautaires et des médias alternatifs dans la démocratisation de l'accès à l'information	Enda Graf / Urac, IPAO, Car rapide, CESTI, AMARC



Démarche d'élaboration des capitalisations d'expériences

• Les étapes

Les différentes étapes s'enchaînent ainsi :

- le Comité scientifique produit un document d'orientation de l'Université qui campe le sujet et permet d'expliquer aux acteurs les principes, modalités, les étapes et dispositifs en place pour la préparation et la réalisation des exercices de capitalisation ;
- ensuite le Comité, à travers les pools de capitalisation mis en place, organise des séances de partage d'expérience et identifier les sous-thèmes devant faire l'objet de capitalisation pour chaque entrée thématique ;
- à partir de là, des outils et un accompagnement rapproché sont apportés aux pools et aux porteurs de projet sélectionnés pour la conduite des exercices de capitalisation ;
- une relecture et un contrôle qualité sont effectués pour la finalisation des produits.

• Les outils

La capitalisation d'expérience doit refléter les pratiques des acteurs, mais de façon à alimenter les réflexions structurées autour des quatre nœuds problématiques. Ainsi, il ne s'agira pas de superposer des discours sur les réalisations individuelles des organisations, mais plutôt de questionner la participation à partir des expériences et apprentissages empiriques. Cela signifie que les outils de capitalisation doivent permettre de recueillir des matériaux utiles aux échanges sur la problématique et doivent donc être croisées avec les quatre nœuds problématiques définis ci-dessus.

En considérant néanmoins les aspects contenus dans chaque nœud, le Comité a retenu d'orienter principalement le processus participatif avec les porteurs d'expériences sur le nœud problématique 2 (résultats, impacts) qui donnera plus facilement l'occasion aux acteurs de mettre en relation leurs initiatives avec la question abordée. Bien entendu, les acteurs seront également interrogés sur les dimensions relatives au cadre juridique et institutionnel et aux partenariats.

Quant aux nœuds problématiques 1 et 3, il est plus opératoire de l'aborder à partir d'une investigation faite par un expert qui aura à documenter la question et interroger les acteurs de façon à ramener des données qui seront traitées par les participants à l'Université.

Le nœud problématique n°4 fera également l'objet d'une enquête par questionnaire structuré ; les réponses seront l'objet de traitement statistique et d'analyse de contenu. Les résultats seront exploitées et amendés par un comité *ad hoc* composés d'acteurs divers (ANE, acteurs étatiques, PTF, chercheurs, ...). Un rapport sera élaboré et soumis comme document de travail à l'Université des ANE.

« L'institutionnalisation de votre université devrait permettre à l'État, aux collectivités locales et à tous les partenaires d'avoir de façon régulière un bilan sur les expériences, mais également un cadre de capitalisation, de mise en perspective et de réflexion pour des politiques publiques partagées et se basant sur les succès enregistrés sur le terrain. »

Mademba Sock, vice-président du Conseil économique et social.



Ainsi, les outils suivants sont proposés pour encadrer l'exercice de capitalisation.

Recueil de données

- Formulaire 1 : questionnaire simple de capitalisation à remplir individuellement par les porteurs d'expérience.
- Formulaire 2 : questionnaire collectif mesurant l'impact de la participation des ANE dans les politiques publiques, pour chaque thématique.
- Formulaire 3 : questionnaire d'enquête portant sur les conceptions de la participation au niveau des acteurs, les appréciations sur le cadre juridique et institutionnel, le vécu des principes du partenariat (cet outil sera réalisé par la personne sélectionnée pour effectuer ce travail, sous la supervision du Comité scientifique).
- Formulaire 4 : questionnaire évaluation du partenariat.

Analyse des données

Pour les travaux des groupes de capitalisation (pools), par sous-thème et/ou thématique.

- Formulaire 5 : grille de synthèse par thématique

Pour les travaux de groupe lors de l'Université des ANE proprement dite

- Formulaire 6 : grille d'analyse des pratiques de la participation
- Formulaire 7 : grille d'analyse du partenariat

D'autres outils seront élaborés au cours du processus en fonction des besoins et des étapes.

Le « procès » de la participation

Le thème de la deuxième Université des acteurs non étatiques « *Participation des acteurs non étatiques dans les politiques publiques : faire-valoir ou nouveau paradigme* » est suffisamment provocateur pour certains, tout à fait logique pour d'autres quand on veut répondre à la nature cette Université en tant que cadre de dialogue, de réflexion, de partage d'échanges et de mutualisation de la société civile en tant qu'« *acteur où élément sans lequel, il n'y a pas de démocratie et de pluralisme, et constituant la sphère située entre le pouvoir politique et l'économie*¹ ». Le procès de la participation sera une suite de la leçon inaugurale et une introspection des quatre nœuds problématiques de réflexion de la session universitaire 2013.

Cette deuxième édition va lever la voile sur la participation des acteurs non étatique par rapport aux politiques publiques en apportant des interrogations et en cherchant des réponses à celles-ci.

Une innovation majeure de cette édition sera l'organisation d'un « procès » de la participation en plénière d'ouverture (sous forme de simulation et mise en situation théâtrale).

1. Définition néolibérale de la société civile.



- **Les objectifs du « procès »**

- Mettre en exergue la portée et l'importance des politiques publiques et de la nécessité de l'inclusivité pour la participation des citoyens.
- Évaluer ses avantages et forces, ses inconvénients et faiblesses dans son élaboration et son exécution.
- Apprécier et étayer le caractère inclusif (ou non), effectif (ou non), efficient/efficace (ou non), etc., des processus, en développant à chaque fois les argumentaires « pour » et « contre » dans des plaidoiries croisées
- Relever la participation inclusive et complète comme un nouveau paradigme de gouvernance.

- **Le format et la démarche**

Comme dans un prétoire, d'une part on fera le procès de la participation avec un réquisitoire pour une approche intégrante et, d'autre part, une plaidoirie (à charge et à décharge) de la participation.

Dans un style théâtralisant, ce procès mettra à nu les acquis et les insuffisances notées dans la participation des acteurs non étatiques dans les politiques publiques, les rôles et responsabilités dans acteurs et instances dans cette situation, les solutions et recommandations pour améliorer la qualité de la participation.

- Mettre en place un groupe de travail en charge de l'animation du processus.
- Relever les champs de tension sur l'inclusivité, l'effectivité et l'efficience/efficacité de la participation des ANE.
- Relever tous les arguments « pour » et tous les arguments « contre ».
- Identifier les principaux acteurs.
- Définir le « caractère » de chaque personnage clé et ses positions dans le jeu d'acteurs. Ils serviront de « témoins » dans le procès
- Identifier et préparer les acteurs du procès (président du tribunal procureur, avocats de chaque partie, témoins, greffiers, membres du jury populaire, etc.) ; de préférence des professionnels aguerris.
- Préparer un texte de « verdict » à lire par le jury qui renvoie tous les acteurs à leurs responsabilités pour que la participation soit une réalité et soit efficace et rentable pour le pays.



Contenu des travaux

La stratégie globale d'animation sera articulée autour de séances plénières, de travaux en ateliers et d'exposition des pratiques visant respectivement à étayer les démonstrations, les discussions, les échanges d'expériences et les bonnes pratiques. Les principaux types d'activités sont les suivantes.

La rencontre des acteurs : leçon inaugurale, panels, conférences

Leçons du terrain (bonnes pratiques, écueils, etc.). À travers la présente initiative, les acteurs non étatiques sont dans une dynamique de recherche-action qui vise concrètement à améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la portée de leurs actions et impacts. Aussi, tout part de la pratique pour y revenir. Les exercices de capitalisation des expériences, les témoignages et les analyses des pratiques permettront de tirer des leçons du terrain. Il en est attendu la promotion d'innovations issues des acteurs tout comme l'identification de nouvelles pistes de recherche.

Eclairages théoriques. Pour permettre aux acteurs d'élargir leur champ de compréhension et de maîtrise des réalités sociales, culturelles, politiques, environnementales, etc., auxquelles ils sont confrontés dans leurs expériences, des éclairages théoriques sont souhaités à propos de principes, concepts, notions qui fondent la participation politique.

Des ateliers d'échange thématiques

Ils porteront sur diverses expériences développées par les acteurs non étatiques et seront organisés pour échanger sur les bonnes pratiques en vue de formuler des contributions pertinentes et efficaces pour améliorer les stratégies et politiques publiques. À cet effet, un travail préparatoire important devra être réalisé pour accompagner la formulation des récits des pratiques à présenter par les porteurs d'expériences et pour structurer les débats afin d'en tirer les éléments d'analyse. Des témoignages d'acteurs divers (institutionnels, communautés, parlementaires, etc.) permettront de se donner une idée concrète des résultats, des acquis, des limites et de l'impact de l'action des acteurs non étatiques.

Le « procès » de la participation

Innovation majeure de cette édition, il mettra en exergue la portée et l'importance des politiques publiques et de la nécessité de l'inclusivité pour la participation des citoyens.

Une exposition permanente sur les expériences et les réalisations

Elle permettra d'illustrer les pratiques des acteurs non étatiques. Elle sera organisée dans un espace commun pour la durée de l'Université permettant la circulation des participants dans les différents stands. Le déroulement, les conditions et les modalités de l'exposition seront définies au préalable et communiqués aux exposants.

Des recommandations aux acteurs

L'Université revêt également un caractère particulier dans sa dimension pragmatique. Le fait de réinvestir de sens les pratiques liées à la participation politique des acteurs non étatiques doit déboucher ici sur l'identification de mesures concrètes visant à améliorer l'opérationnalisation des principes de participation et de dialogue.

Des agendas communs pour la réflexion et l'action

En particulier plaidoyer stratégique, recherche et renforcement de capacités. L'exercice ne doit pas se limiter à une sorte de « messe » pour les acteurs non étatiques, à vivre comme



un évènement d'envergure, mais ponctuel : au contraire, les échanges doivent irriguer et enrichir l'action collective au niveau des ANE. Les réseaux et coalitions, en particulier la Plateforme des acteurs non étatiques pour le suivi des Accords de Cotonou, doivent trouver ici matière à consolider leurs plans stratégiques et opérationnels pour répondre aux nécessités du contexte et améliorer la qualité de leurs services au profit de leurs membres.

Des activités sportive et culturelles

L'Université ouvrira avec l'organisation d'une randonnée pédestre, donnant ainsi un cachet populaire et sportif à l'évènement. Un gala servira un de cadre pour récompenser les militants du développement et reconnaître la valeur de l'engagement volontaire et bénévole des acteurs non étatiques.

Les différentes activités (communications, expositions, récits, débats, analyse, etc.) déboucheront sur une synthèse globale constituant les *Actes de l'Université des ANE*. Ces éléments de réflexions et de propositions sur les thématiques développées seront démultipliés et diffusés auprès du grand public.

Le programme général de l'Université des ANE prendra en charge ces éléments d'orientation.

Organisation des échanges

Les *discutants* sont des personnes qui ont une connaissance et/ou une pratique suffisante de la thématique abordée en atelier. Ils ont pour tâche de commenter de manière critique les expériences présentées en mettant l'accent sur les éléments de transversalité, d'intersectorialité et de complémentarité avec d'autres expériences (privées ou publiques) de leur connaissance pour lancer le débat général sur les communications.

La modération. Les participants à l'atelier seront conviés à réagir aux communications et à apporter leurs contributions sur la base de leurs pratiques. À cet effet, une note de conduite du débat sera proposée aux modérateurs pour mieux centrer le débat général et éviter les interventions abusives qui ne cadrent pas avec les résultats attendus. Il est important de préparer les discutants et les modérateurs en mettant à leur disposition des outils simplifiés de travail.

« Cette université se veut donc un espace de débats riches et ouverts, il ne doit pas avoir la prétention de parvenir à un consensus, mais plutôt de faire entendre des voix, des plaidoyers, des expériences d'acteurs qui parfois ne sont pas suffisamment écoutés, entendus par le Gouvernement mais aussi par les bailleurs de fonds. »

Extrait du discours de Gilles Hervio, délégué de l'Union européenne, à l'ouverture de 1ère édition de l'université des ANE, nov. 2009.

Dispositif de reportage et publication des Actes

Pour éviter de perdre la substance des débats dans les ateliers et les plénières, il sera mis en place un dispositif de reportage avec des canevas de rapports et des outils stabilisés. Un rapporteur général coordonnera ce travail et produira un rapport général.

Ce rapport général sera la base pour l'élaboration et la rédaction des *Actes de l'Université* qui comprendront en outre le document de base, les résumés des capitalisations d'expériences, les textes de contribution, la présentation et l'évaluation de l'exposition, des témoignages d'acteurs sur l'Université, etc.



Communication

L'objectif principal de la communication est de donner à l'Université des acteurs non étatiques une image et une référence d'un cadre structuré de dialogue, de réflexion, d'échanges et de mutualisation des pratiques des différents acteurs : non étatiques, État, collectivités locales et partenaires au développement.

Il s'agit ainsi de constituer un espace des capacités fortes et régulières en communication dont l'objectif est de construire et développer une bonne circulation de l'information entre les acteurs et une communication structurée dans le temps afin d'améliorer la visibilité et la lisibilité de la participation des acteurs non étatiques dans les politiques publiques.

Surtout, la communication devra mettre l'accent sur les résultats et l'impact des interventions menées, au-delà des messages ponctuels et factuels sur l'événement. Elle sera articulée de manière permanente sur le message clé suivant :

« *Communiquons de manière durable et structurée sur ce que les ANE savent faire* ».

Axes de communication

- **Axe 1. L'Université des ANE dispose d'une image positive**

Il s'agit de donner à l'Université une image positive auprès du grand public.

Activités clés : outils et supports de communication

- Concevoir, produire et diffuser une identité distinctive de l'Université en s'appuyant de manière permanente sur des leviers forts : charte graphique, logo, messages, slogans.
- Concevoir et diffuser des supports de présentation (chemises à rabat, plaquettes de présentation, dépliants, kakémonos, tee-shirts, posters et flyers).
- Concevoir des banderoles de visualisation de l'événement dans les abords, à l'entrée et à l'intérieur du lieu de la manifestation.
- Concevoir des badges pour les exposants.
- Aider chaque exposant, en particulier les bénéficiaires de subventions, à concevoir des affiches spécifiques et divers supports afin de bien valoriser leur exposition respective.





- **Axe 2. L'Université des ANE mobilise les médias (supports audiovisuels, écrits et électroniques)**

Il est important de mettre en images les réalisations que les ANE ont enregistré au travers des différents projets.

Activités clés

- Organiser ce soir dans une télévision le journal de l'Université pour toute la durée de l'activité.
- Réaliser un film reportage sur les réalisations de bonnes pratiques engrangées dans chaque thématique et les diffuser dans les médias ou à travers des supports adaptés.
- Éditer les documents et des outils de capitalisation.

- **Axe 3. L'Université des ANE restitue au grand public les acquis de leur participation dans les politiques publiques**

Ce faisant, il est démontré la vitalité du processus démocratique au Sénégal.

Activités clés

- La rencontre des acteurs avec une *leçon inaugurale*, un panel et une série de conférences. Une innovation majeure de cette édition sera l'organisation d'un « procès » de la participation en plénière d'ouverture (sous forme de simulation, mise en situation théâtrale).
- Des ateliers thématiques portant sur diverses expériences développées par les acteurs non étatiques seront organisés pour échanger sur les bonnes pratiques en vue de construire des contributions pertinentes et efficaces pour améliorer les stratégies et politique publiques. À cet effet, un travail préparatoire important devra être réalisé pour accompagner la formulation des récits des pratiques à présenter par les porteurs d'expériences et pour structurer les débats pour en tirer les éléments d'analyse. Des témoignages d'acteurs divers (institutionnels, communautés, parlementaires, etc.) permettront de se donner une idée concrète des résultats, des acquis, des limites et de l'impact de l'action des ANE.
- Une exposition permanente sur les expériences et les réalisations permettra d'illustrer les pratiques des acteurs non étatiques. Elle sera organisée dans un espace commun pour la durée de l'Université permettant la circulation des participants dans les différents stands. Le déroulement, les conditions et les modalités de l'exposition seront définies au préalable et communiqués aux exposants.
- Organisation d'activités ludiques : mobilisation de troupes théâtrales chargées de jouer des sketches divers sur des thèmes, la mobilisation de groupes de rappers/rollers, une sono d'animation musicale et de ballets traditionnels, etc.



Groupes cibles

Il est attendu un grand moment de communication et de sensibilisation d'une importante frange de la population sénégalaise. De manière spécifique, l'évènement vise trois cents participants et mille visiteurs pour toucher un million de personnes :

- les acteurs non étatiques dans leur diversité (membres ou non de la Plate-forme) ;
- l'État à travers les grandes administrations (Économie et Finances, Justice, Éducation, Santé, Agriculture, Industrie et Mines, etc.) ;
- les parlementaires ;
- les élus locaux et collectivités ;
- les magistrats (à travers l'AMS) et les avocats (à travers leur ordre) et l'association des femmes juristes...
- les responsables, enseignants et chercheurs des Instituts de formation et de recherches comme l'ENAM, l'ENEA, le FASEG, la FAC de droit, le laboratoire d'analyse sociale et politique de l'UCAD II, le CEDS, etc. ;
- tous les responsables d'organes de presse ;
- les étudiants (futurs responsables ou décideurs politiques et publics) en fin de formation dans certains établissements (École nationale d'administration, faculté des sciences juridiques et économiques, IAM, ISM, Supdeco... ainsi que les écoles de formation en journalisme dont le CESTI, l'ISSIC.
- les partenaires au développement (fondations, ONG internationales, bailleurs de fonds, ambassades, divers projets – PNDL, CSLP, etc.).





Calendrier des travaux

J - 1

Préannonce de la manifestation auprès des médias (journaux, TV, radios, internet), Point de presse (Plate-forme), finition de l'aménagement des stands, mise en place des salles de conférence et ateliers, mise en place sono et autres matériels d'animation.

Jour 1

10h - 16h : ouverture

- Ouverture officielle
- Leçon inaugurale
- Vernissage et ouverture des stands au public et animation culturelle.

15h - 18h : « procès » de la participation

Jour 2

9h – 18h30 : ateliers thématiques simultanés, rencontres entre acteurs

Diverses expériences développées par les acteurs non étatiques seront organisés pour échanger sur les bonnes pratiques en vue de formuler des contributions pertinentes et efficaces pour améliorer les stratégies et politiques publiques sur cinq thématiques : participation politique et partenariat, droits humains, environnement, eau et assainissement, migration, culture et communication

Jour 3

9h - 13h30 : suite des ateliers thématiques simultanés

15h - 18h30 : ateliers croisés

- Participation des ANE : quel cadre juridique et institutionnel ?
- Participation des ANE : quels partenariats ?

Jour 4

9h - 13h30 : restitution des ateliers thématiques

15h - 18h30 : clôture

- Lecture du *Cahier de recommandations du citoyen*
- Allocutions de clôture



Dispositif organisationnel

Un travail préparatoire important devra être mené pour accompagner le processus de formulation et d'organisation de l'Université. Dans cette perspective, il est important de coordonner les actions des différentes parties prenantes par la mise en place d'un dispositif organisationnel pour sa mise en œuvre technique et méthodologique.

Mission du Comité de pilotage

- Orienter les perspectives de l'Université.
- Valider le cahier de charge des comités préparatoires.
- Mobiliser les ressources humaines et financières.
- Coordonner le processus de formulation, de préparation et d'organisation.
- Coordonner le travail des comités scientifiques : communication et organisation.

Mission du Comité scientifique

- Élaborer le document d'orientation de l'Université : le document doit présenter le format scientifique de l'Université, questionner la participation des ANE (en termes de concept, de pratiques, effectivité, enjeux, limites, pertinence, perspective dans le contexte pré et post-électoral) dans les politiques publiques, dégager des nœuds de questionnement et de travail, organiser la réflexion et débat sur les nœuds problématiques identifiées (sous forme de discours inaugural, contributions, communications, ateliers, plénières, exposition...)
- Organiser le système de capitalisation des expériences des ANE retenues selon les thématiques choisies. Veiller à la diversité et à un caractère inclusif dans la sélection des types d'acteurs...
- Faciliter la préparation et la mise en œuvre de l'organisation scientifique de l'Université (format, contenu, agenda, formulation des récits d'expérience et le cadrage des consignes à donner aux communicants, discutants et modérateurs...) : recueillir et analyser les communications, contributions, produire les consignes des ateliers thématiques, faciliter l'animation scientifique.
- Centraliser les produits de l'Université et produire les actes finaux.



Budget

Poste	Montant (francs CFA)
Capitalisation	45 825 000
Communication	36 125 000
Organisation	15 720 000
Sous total	97 670 000
Frais indirects et administratifs	6 836 900
Total général	104 506 900